

Propos du vignoble

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **86 (1959)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231293>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Propos du Vignoble

Vendanges, courtes et mauvaises pour beaucoup, un peu meilleures pour quelques-uns, bonnes chez les privilégiés.

Dans les caves, le « nouveau » fermente ! Après les votations sur les « 44 heures », on en a passé une ou deux à le déguster à la « Communale ». Il va bien, disait-on, en rendant le petit verre à celui qui tirait au guillon.

Et tout en dégustant ce jeune vin au goût de « rebâille m'in mé », on parle de tout et de rien, de la votation du jour, de celles à venir, du suffrage féminin...

Evidemment, il faut s'y attendre, dans les bureaux électoraux, il y aura des « scrutatrices ». Ce sera alors un plaisir d'aller voter, on l'espère du moins, quand une jolie main laissera tomber avec grâce votre bulletin dans l'urne...

Mais, n'anticipons pas ! Pour l'instant, la semaine de 44 heures est retardée. Pour les vigneron, ça n'aurait jamais joué. Vous voyez ça : en pleines effeuilles, ou pendant les fossoyages ou les sulfatages, travailler 44 heures ? Cela changerait un peu, au lieu d'être à la tâche de 5 heures du matin à 9 heures du soir, avec un arrêt d'une heure à midi !

Il y a déjà un certain nombre d'années, on parlait des « trois 8 », ce qu'un loustic traduisait par : 8 heures de repos, 8 heures de repas et 8 heures de travail.

Moins de travail et davantage d'argent, évidemment, c'est tentant. Cela me fait penser à ces deux amis d'enfance qui se retrouvaient après une longue absence.

— Alors, vieux, qu'es-tu devenu ? Que fais-tu ?

— Je suis inventeur !

— Ah ! oui ! Et qu'as-tu inventé ?

— Une machine pour aspirer le pognon et refouler le travail !...

Nos vigneron-citoyens discutaient encore auprès de leurs vases, quand l'un d'eux trouva le mot de la... faim :

— Pour moi, je n'en demande pas tant, de ces heures, les « dix-heures » me suffisent !

Mat.

COURRIER DES ABONNÉS

Le caissier de la « Cantonale », cet ami Henri Nicolier de la Forclaz nous écrit :

Possédant les « Conteurs vaudois » reliés de 1872 à 1892, soit l'époque des grands patoisants : Favrat, Croisier, C. C. Dénéreaz, etc., j'y ai lu dans le No du 14 avril 1888 qu'une Parisienne a fait le portrait de la Lausannoise, que dans le No du 28 avril 1888, une Lausannoise, Sophie Frottenville, répond par le portrait de la Parisienne, et qu'un correspondant qui signe X. Y. Z., y publie une chanson d'étudiants sur l'air : « Si le roi m'avait donné Paris, sa grand'ville... ». Je vous fais part de la chanson, certain qu'elle intéressera les lecteurs du « Conteur » et fera plaisir aux... Lausannoises qui n'ont certes rien perdu de leur charme depuis 70 ans.